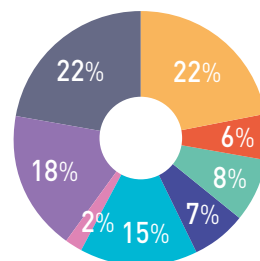
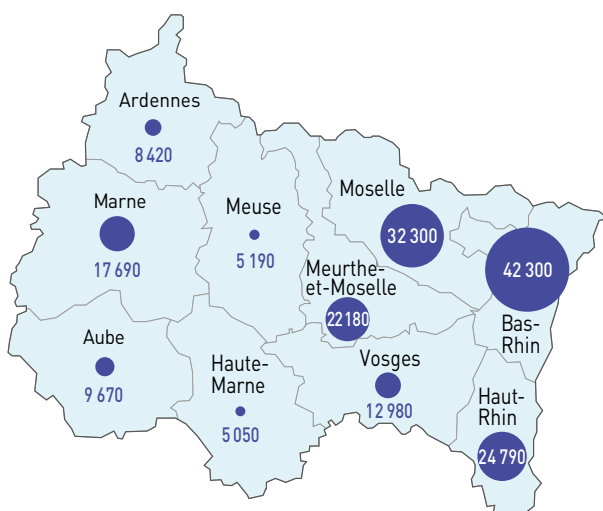


DEUX ENTREPRISES SUR TROIS (65 %) RELÈVENT DU CHAMP DE L'U2P

Avec un nombre total de 180 560 entreprises, le tissu économique de l'artisanat, du commerce et des professions libérales se consolide.

Répartition des entreprises par département et par secteur (2016)



SECTEURS

- Artisanat du BTP
- Artisanat et commerce de l'alimentation
- Hôtellerie-restauration
- Artisanat de fabrication
- Artisanat des services
- Professions libérales du droit
- Professions libérales de santé
- Professions libérales techniques et du cadre de vie

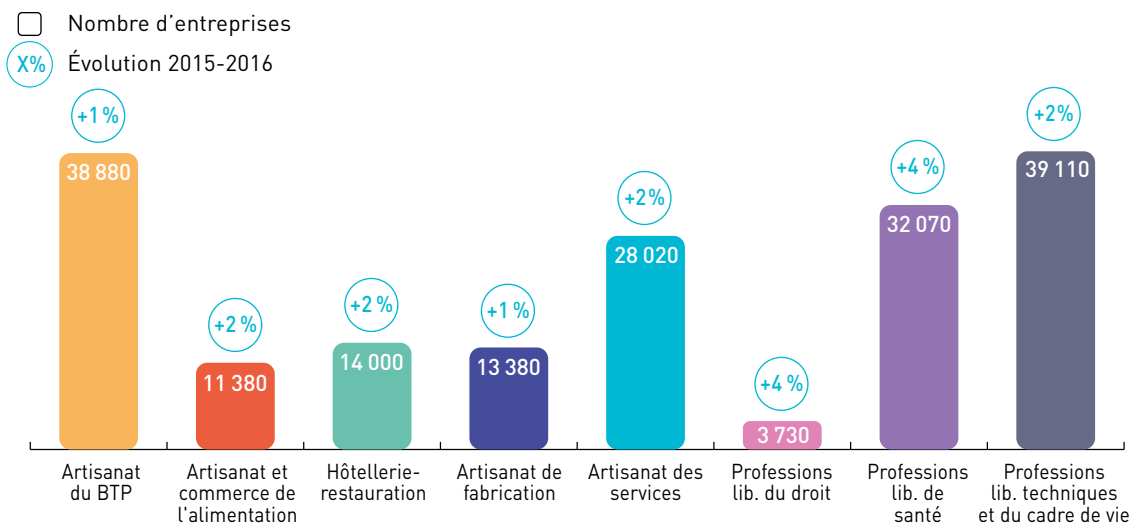
Évolution du nombre d'entreprises



Source : INSEE. Dénombrement des entreprises.

Les entreprises artisanales, commerciales et libérales sont en progression dans l'ensemble des secteurs (+2 % en moyenne entre 2015 et 2016).

Nombre d'entreprises par secteur en 2015 et évolution 2015-2016

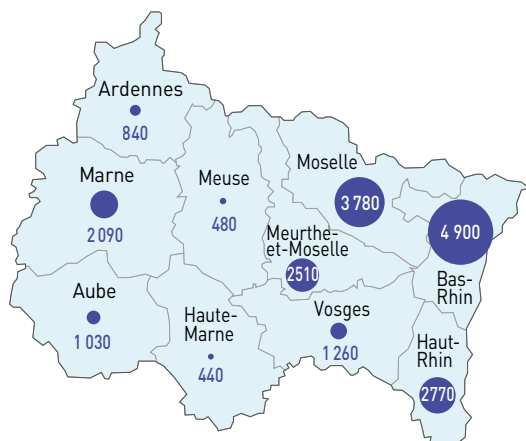


Source : INSEE. Dénombrement des entreprises.

20110 CRÉATIONS D'ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES, SOIT 62 % DES IMMATRICULATIONS

Le dynamisme et le renouvellement économique de la région sont essentiellement tirés par les créations d'entreprises relevant du champ de l'U2P.

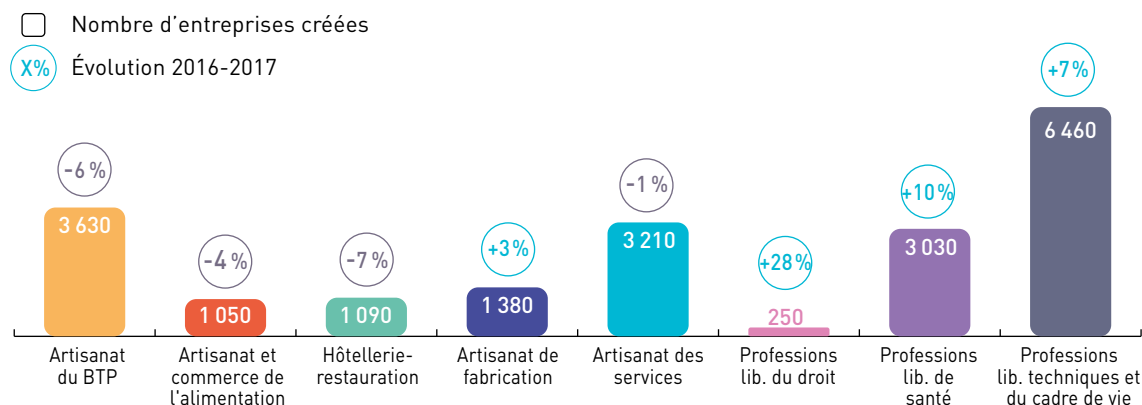
Nombre d'entreprises créées en 2017 et évolution 2007-2017



Source : INSEE, Démographie des entreprises.

En 2017, les créations d'entreprises progressent de 2 %. La progression est forte pour les professions libérales du droit (+28 %). À l'inverse, les secteurs de l'artisanat sont en baisse, à l'exception de l'artisanat de fabrication (+3 %).

Nombre d'entreprises créées par secteur en 2017 et évolution 2016-2017

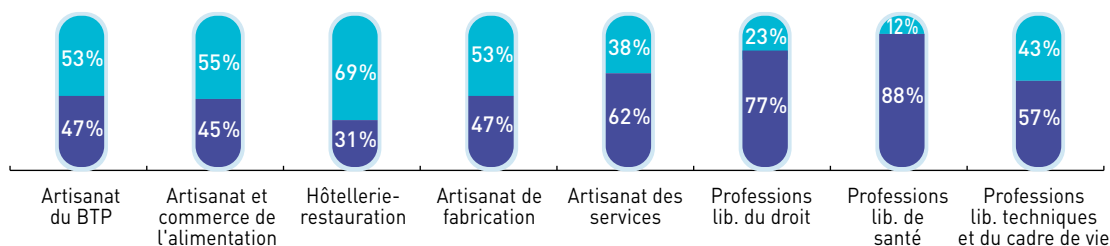


Source : INSEE, Démographie des entreprises.

STATUT JURIDIQUE

58 % des entreprises artisanales, commerciales et libérales sont des entreprises individuelles.

Personnes morales
Personnes physiques



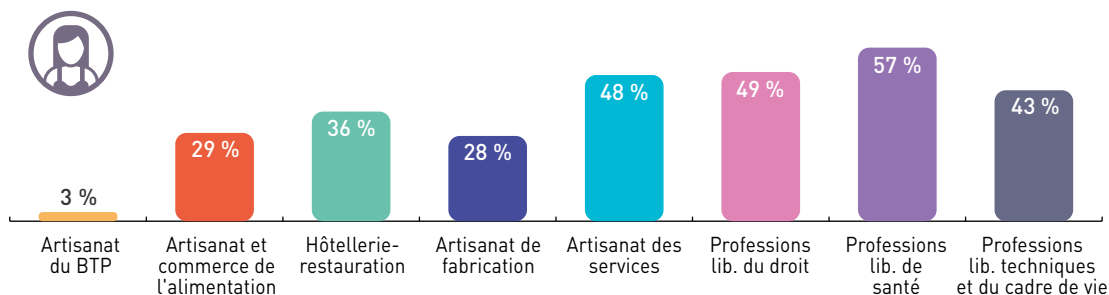
Source : INSEE, Dénombrement des entreprises.

CHIFFRES CLÉS 2018

des entreprises artisanales,
commerciales et libérales

1 CHEF D'ENTREPRISE SUR 3 (30 %) EST UNE FEMME

Part des femmes
chefs d'entreprise
par secteur (2016)

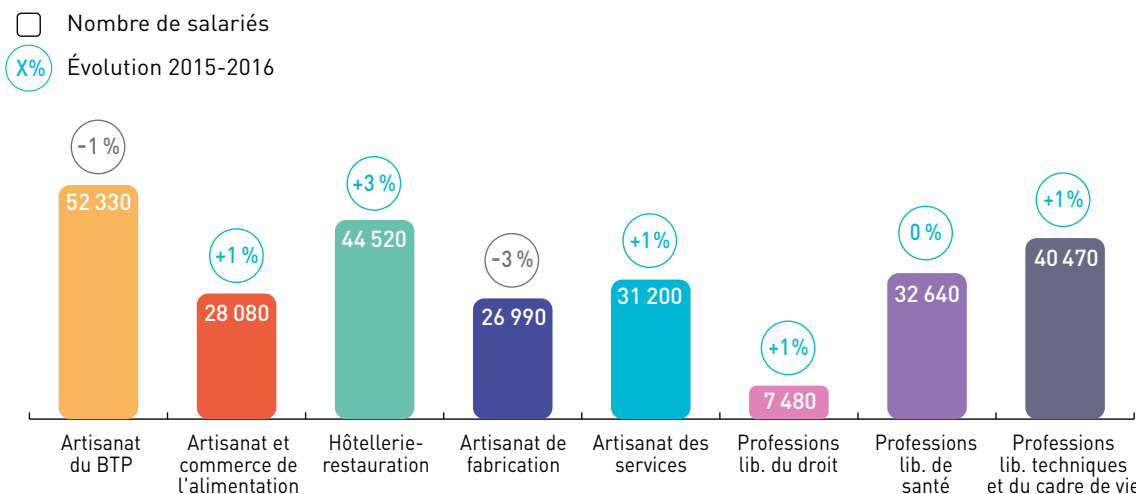


Source : RSI, cotisants administrativement actifs, hors conjoints collaborateurs.

263 700 EMPLOIS SALARIÉS

263 700 salariés sont employés dans une entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. Ce nombre est stable par rapport à 2015..

Nombre de salariés par
secteur en 2016
et évolution
2015-2016



Source : ACOSS-URSSAF - effectifs salariés hors apprentis et stagiaires.

22 % DES PROJETS D'EMBAUCHE RÉGIONAUX PROVIENNENT DES ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET LIBÉRALES

Les intentions d'embauche sont en forte progression dans tous les secteurs (sauf l'hôtellerie-restauration), alors qu'elles étaient globalement stables depuis 2009. Les difficultés de recrutement anticipées sont plus fortes que la moyenne dans l'artisanat.

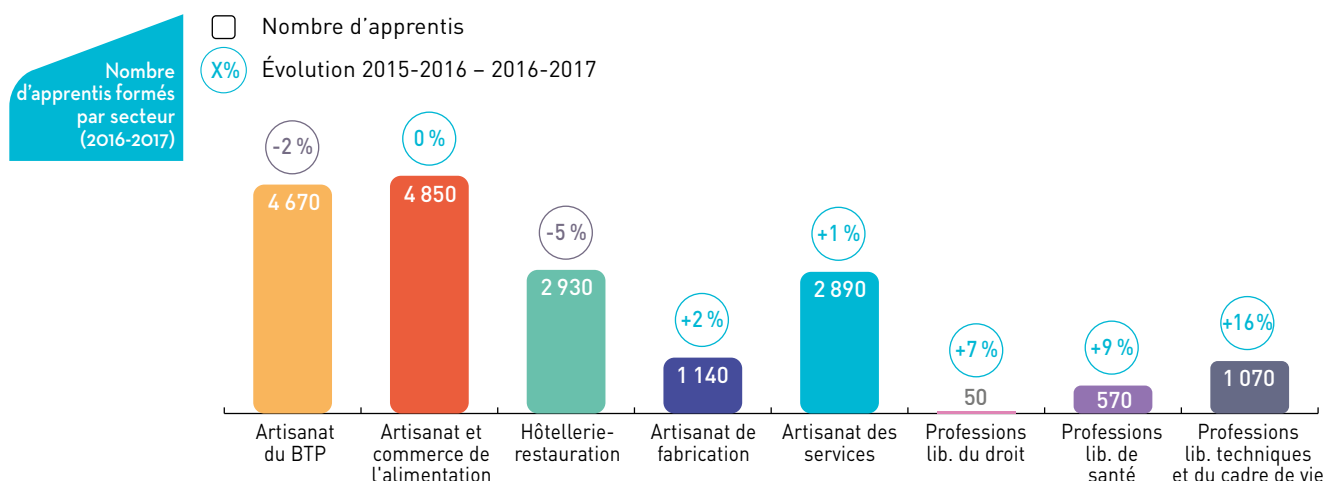
Nombre de projets de
recrutement
par secteur

	Artisanat	Commerce alimentaire	Hôtellerie-restauration	Professions libérales
Nombre de projets de recrutement (2017)	14 135	852	5 539	12 002
Évolution 2016-2017	18 %	16 %	11 %	4 %
Part de projets jugés difficiles (2017)	54 %	38 %	56 %	49 %

Sources : CREDOC, Enquête BMO Pôle Emploi 2017.

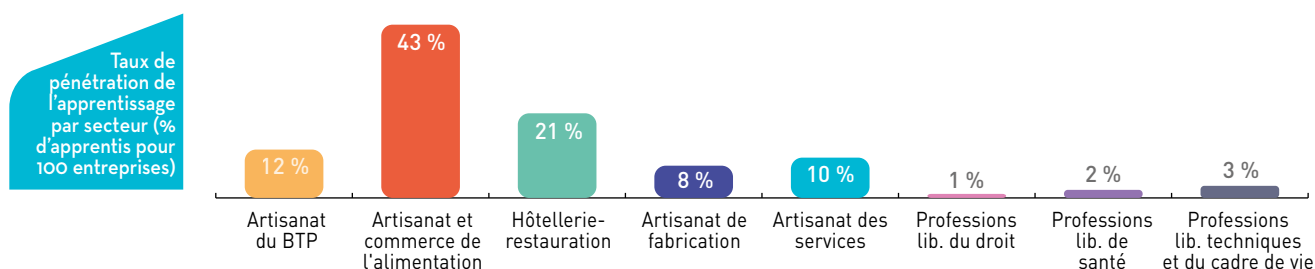
18 160 APPRENTIS SONT FORMÉS CHAQUE ANNÉE PAR LES ENTREPRISES RELEVANT DU CHAMP DE L'U2P SOIT 47 % DES APPRENTIS RÉGIONAUX

Un apprenti sur deux est formé chaque année dans une entreprise artisanale, commerciale ou libérale. Une stabilité du nombre d'apprenti est observée par rapport à l'année dernière.



Source : ISM, Tableau de l'apprentissage, d'après MEN-MESR DEPP SIFA.

Le taux de pénétration moyen est de 10 % d'apprentis pour 100 entreprises des secteurs de proximité. Ce taux est plus développé dans l'artisanat et le commerce de l'alimentation (43 %) ainsi que dans l'hôtellerie-restauration (21 %).



Source : ISM, Tableau de l'apprentissage, d'après MEN-MESR DEPP SIFA.

MÉTHODE

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers sur le périmètre suivant :

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés dans 325 codes d'activités et l'ensemble des entreprises pour les codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5621Z. Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire. Concernant l'alimentation, le périmètre intègre également 7 activités du commerce de détail (cavistes, bios, épiceries, fromagers, primeurs, marchés).
- L'hôtellerie-restauration regroupe toutes les entreprises de 3 activités (5510Z, 5610A, 5630Z).
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises actives dans 53 codes. Pour les professions réglementées, sont prises en compte toutes les entreprises, pour les autres uniquement les entreprises de moins de 20 salariés.